



Délibération n° 2020-10-31-11

Extrait du registre des délibérations

Du Conseil Syndical du 31 octobre 2020

Objet : Décision
Modificative DM 2 - 2020

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Evelyne BRUN

Date de convocation :
16 octobre 2020

Nombre de délégués :

En exercice : 140
Présents : 75
Pouvoir : 8
Votants : 84

Pour : 74
Contre : 0
ABSTENTION : 2 :
BAULAND Gisèle,
SANCHEZ Nicolas par
procuration à BAULAND
Gisèle
Non pas pris part au vote :
8 : BOUCHEIX Joseph,
BOULLOT Bruno,
GUELON René, LEON
Bernard, MALAYRAT
Jean-Pierre (titulaires
SEU), MALAYRAT Jean-
Pierre (titulaire CAM),
MARLET Pierre, SANCHEZ
Claude-Emmanuel,

L'an deux-mille-vingt, le trente et un octobre à dix-heures zéro minutes en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz – Territoire d'Energie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Studio 120 à Cournon d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires : AMBLARD Patrick, BANNIER Dominique, BARGEON Marcel, BAULAND Gisèle, BOISNAULT Christian, BONNET Grégory, BONNET Nicolas, BOUCHEIX Joseph, BRUGIERE Eric, BRUN Evelyne, BRUSTEL Jean-Marc, BOULLOT Bruno, CHABRILLAT Rémi, CHARRAUX Daniel, COUDUN Laurent, COUPAS Rémi, DA SILVA Carlos, DAVID Marie, DEBARBIERI Christian, DEMAY André, DEVERNOIX Marc-Antoine, DOMINGO Marcel, DUCOING Guy, DUDYSK Philippe, DUMAS Daniel, DUPOUE Yannick, DURAND Jean-Paul, EGLI Eric, FERRERI Laurent, FERRY Mathieu, FRITEYRE Lilian, FRUCHART Jean-Luc, GARCIA Yannick, GODARD Jérôme, GOUTTEBEL Sébastien, GROSSHANS Michel, GUELON René, GUILLAUME Stéphane, HACHEMI-LANSON Nouredine, HAUTEVILLE Cyril, JEROME Christian, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, LARDANS Jacques, LEON Bernard, LEOTY Daniel, LEVI-ALVARES Luc, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, LOPEZ Argimiro, MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire EU), MALAYRAT Jean-Pierre (titulaire CAM), MARLET Pierre, MARQUES Antonio, MARTINEZ Gérard, MEALLET Roger Jean, MELIS Christian, METZGER Pierre, MIZOULE Lucie, OLIVAIN Thierry, PERCHE Serge, PERROT Guillaume, PINTÉ Emmanuel, PONTRUCHER Bruno, PRADIER Alain, RAY Raïssa, RAYNAUD Jérôme, ROCHE Alain, ROGER Christine, SABLONIERE Didier, SANCHEZ Claude-Emmanuel, SAUX Marion, SAVY Philippe, TARTIERE Philippe, THEVENET Emilie, VALLEIX Philippe, VIAL Christophe, VILLEBRUN Bernard

Suppléants ayant pouvoir :

Néant



Pouvoirs : BELGARDE Joseph à DUMAS Daniel, BERNARD Grégory à GOUTTEBEL Sébastien, CHALUS Jean-Baptiste à

GUILLAUME Stéphane, FONTENILLE Jean à LARDANS Jacques, GUITTARD Antoine à DAVID Marie, MAS Gilles à DEMAY André, PICARD Anne-Marie à EGLI Eric, SANCHEZ Nicolas à BAULAND Gisèle

Secrétaire de séance : Evelyne BRUN

DÉCISION MODIFICATIVE n° 2 - 2020

RAPPORT DU PRESIDENT

La présente **Décision Modificative s'établit à 3 313 093.00 €** répartis pour :

- + 117 000,00 € en section de fonctionnement
- + 3 196 093,00 € en section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

1 - AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

Lors des réunions du 07décembre 2019 et du 29 février 2020, les membres du Comité Syndical ont arrêté les Autorisations de Programme (AP) et Crédits de Paiement (CP) pour l'exercice 2020.

Compte tenu de l'avancement des dépenses pour travaux ainsi que des prévisions du solde d'opérations en 2020, il convient d'apporter les révisions suivantes aux AP votées, détaillées en pages 18 à 20 du document budgétaire :

Objet et année programme de l'AP	Montant Voté	Révisions AP à DM 1 2020	Révision AP à DM 2 2020	Total cumulé AP A DM2
Electrification Rurale 2019	15 050 000,00	330 000,00	60 000,00	15 440 000,00
Eclairage Public 2019	9 500 000,00	3 010 000,00	-5 000,00	12 505 000,00
Electrification Rurale 2020	14 400 000,00	0,00	1 500 000,00	15 900 000,00
Eclairage Public 2020	10 500 000,00	0,00	2 000 000,00	12 500 000,00
IRVE 2020	800 000,00	0,00	-400 000,00	400 000,00
	TOTAL ER + EP + ENT		3 155 000,00	



2 - CREDITS DE PAIEMENT

La section d'investissement s'équilibre en Crédits de Paiement, de la manière suivante :

	Rappel Voté BP 2020+DM1	Proposition DM2 2020	TOTAL
Mouvements réels	51 976 277,77	3 196 093,00	55 172 370,77
Mouvements d'ordre	2 312 300,00	0,00	2 312 300,00
Résultat reporté	3 280 542,60		3 280 542,60
Total DEPENSES	57 569 120,37	3 196 093,00	60 765 213,37

Mouvements réels	46 775 730,37	3 196 093,00	49 971 823,37
Mouvements d'ordre	10 793 390,00		10 793 390,00
Total RECETTES	57 569 120,37	3 196 093,00	60 765 213,37

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles augmentent de 3 196 093,00 € pour les ajustements de crédits portés à l'annexe B.2.1 du document budgétaire.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement augmentent de 3 196 093,00 € dont :

- + 2 614 193,00€ au chapitre 13 pour les subventions d'investissement.
- + 152 000,00€ au chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves.
- + 220 000,00€ au chapitre 27 de prévisions de récupération de TVA sur travaux.
- 10 100 € au chapitre 040 opérations ordre transfert entre sections
- + 220 000€ au chapitre 041 opération patrimoniales

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre de la manière suivante :

	Rappel Voté BP 2020+DM1	Proposition DM2 2020	Proposition DM1 2020
Mouvements réels	7 807 976,62	117 000,00	7 924 976,62
Mouvements d'ordre	10 555 443,00		10 555 443,00
Résultat reporté			
Total DEPENSES	18 363 419,62	117 000,00	18 480 419,62

Mouvements réels	15 691 690,00	117 000,00	15 808 690,00
Résultat reporté	2 671 729,62		2 671 729,62
Total RECETTES	18 363 419,62	117 000,00	18 480 419,62



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement sont les suivantes :

- + 13 100,00 € au chapitre 012 Charges de personnel, frais assimilés
- + 114 000,00 € au chapitre 014 Atténuations de produits
- 10 100,00 € au chapitre 042 Opérations d'ordre transfert entre sections

CONCLUSION

Toutes prévisions cumulées, le **budget 2020 s'établit à ce jour à 79 245 632,99 €**, dont 60 765 213,37€ en section d'investissement et 18 480 419,62€ en section de fonctionnement.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, approuve la DM 2 telle que présentée.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme :
Le Président,
Sébastien GOUTTEBEL



Publié et certifié exécutoire par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture le 5 novembre 2020 et de la publication le 5 novembre 2020.